

Développement durable : un engagement irréversible



L'expression, développement durable, a fait récemment son apparition dans le langage courant. Elle est l'adaptation française de sustainable development, qui lui-même s'est inspiré du concept français d'éco-développement en vogue au début des années 1970. La meilleure définition du développement durable est celle due à Madame Brundtland, présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, dans son rapport, Notre Avenir à tous, publié en 1987: "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs".

Le terme est maintenant définitivement consacré et le gouvernement Raffarin a créé en 2002 le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et un Secrétariat d'Etat entièrement dédié à ce dernier qui fera prochainement son entrée dans notre Constitution.

Les marques n'ont pas attendu cette consécration pour s'y intéresser. Au début des années 1970, le "double projet économique et social" que poursuivait alors Antoine Riboud pour BSN, résultait du constat que l'entreprise ne pouvait s'abstraire de son environnement et qu'au contraire elle avait besoin d'en tenir compte pour sa propre prospérité.

La vigilance de l'entreprise doit s'exercer à tous les stades de la chaîne de production : matières premières, fournisseurs, fabrication, transport, traitement des déchets etc... Cette démarche englobe les aspects les plus variés, des plus infimes - le gain de quelques grammes d'emballage ou de quelques centilitres d'eau par produit fabriqué, qui in fine se compteront en milliers de tonnes - jusqu'à la gestion de vastes domaines, ce qui est le cas de Nestlé pour la préservation de ses eaux, Vittel et Contrexeville. Chez Unilever pour la recherche de nouvelles variétés de thé au Kenya et la gestion écologique de ses approvisionnements en poissons dans le monde.

Cette implication en faveur d'un développement durable ne se limite pas à la seule activité de production : des actions de mécénat y tiennent une place importante comme en témoigne l'engagement de Procter & Gamble France pour la protection du littoral. Il faut également mentionner des actions collectives conduites à l'initiative des entreprises à travers des structures telles que Vacances propres ou Eco-emballages qui, en assurant la gestion des déchets d'emballages, contribuent à la protection de notre environnement. Ainsi, trop lentement peut-être encore, mais de façon irréversible et de plus en plus largement se tisse la toile des initiatives qui unissent les besoins d'aujourd'hui et les soucis de demain dans un meilleur respect de l'Homme et de la Terre.

**“Un développement
qui répond aux
besoins du présent
sans compromettre
la capacité des
générations futures
à satisfaire les leurs”.**